Aide à la conception des accueils physiques

✓ Pour l'accueil prévoir :

- un accueil facilement identifiable par les visiteurs, un aménagement favorisant la signalétique
- une organisation de l'accueil en plusieurs niveaux selon l'objet de la visite, création de guichets « sans attente » ou « rapides » pour certaines opérations
- un mobilier disposé de façon à ce que le personnel ne se sente pas pris au piège (prévoir deux voies d'accès), ne pas tourner le dos au client
- les regards des interlocuteurs à la même hauteur
- des postes d'accueil facilement identifiables et visibles par un collègue
- de placer le service de sécurité à l'entrée principale
- la fixation au sol des mobiliers et l'exclusion de tout objet pouvant servir de projectile
- une salle de réception pour les personnes à priori à risque, (prévoir un siège pour le réclamant)
- pour les pharmacies : des volets roulants avec ouverture pour le passage des produits lors des gardes de nuit.

Durant l'attente prévoir un dispositif d'affichage sur lequel peuvent figurer les éléments suivants :

- pics d'affluence
- temps d'attente
- peines encourues en cas d'agressions
- présence d'une vidéosurveillance, de télésurveillance
- modalités de traitement des dossiers
- évacuation régulière des fonds.

✓ Aménagement des locaux

1. Dimensions, disposition et aménagements

Favoriser les petites unités d'attente plutôt que les grandes :

- Éviter de regrouper plus de 15 personnes en attente pour limiter les effets d'agoraphobie, l'impression d'une attente longue et les effets d'entraînement
- Diviser la salle par des cloisons légères, supports d'exposition, bacs à plantes vertes, etc...
- Prévoir :
- une surface moyenne minimale de 2,5 m² par personne en attente (claustrophobie)
- une hauteur sous plafond fonction des dimensions de la salle (sentiment d'oppression lié à une faible hauteur sous plafond)
- des locaux d'attente « ouverts » c'est-à-dire en communication avec le guichet ou l'accueil (limiter le sentiment d'oubli)
- des sièges confortables et disposés de façon à permettre une vue sur la porte d'entrée et les guichets (limiter le sentiment d'inconfort et d'isolement)
- Proscrire la visibilité des clients sur les salles réservées au personnel (vestiaires, salle de repos, bureaux, etc.)
- Supprimer la visibilité de tous les éléments évoquant une présence d'argent ou de valeurs
- Éviter de placer la caisse trop près de la porte d'entrée. En aucun cas, le caissier ne doit tourner le dos aux clients.













































V. 2008-1

2. Éclairage naturel et artificiel

- Éclairage naturel chaque fois que possible
- ELCHA ELCHA • Éclairage artificiel suffisant (pour éviter l'éblouissement) avec les recommandations suivantes

Lieux	Em	UGR	Ra
Halls d'entrée	100	22	80
Promenoirs	200	25	80
Guichets	300	22	80

Em: éclairement moyen (en lux)

UGR : limite de l'éblouissement d'inconfort

Ra: indice de rendu des couleurs

3. Décorations - Couleurs

Les couleurs peuvent avoir un effet psychologique et influencer les comportements. L'orange-rouge et le rouge sont excitants, l'orange-jaune et le jaune sont toniques, le bleu et le vert sont reposants, le violet et l'indigo sont tristes.

4. Ambiance thermique

Valeurs souhaitables de confort thermique :

- Températures : hiver : 19° C. en movenne (décret 79-907 du 22-10-1979 dans le cadre des économies d'énergie) ; été : 23 ° C., avec écart maximal de 6° C. entre les températures extérieures et intérieures.
- Vitesse d'air résiduelle : hiver < 0,15 m/s ; été : < 0,25 m/s
- Humidité relative : 30 à 70 %

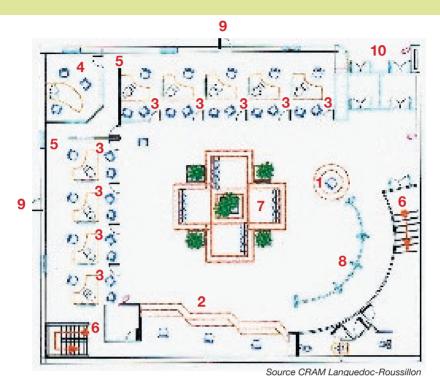
5. Agréments (Distractions, Dérivatifs)

- Fond sonore musical ayant un effet physiologique et psychologique favorisant un climat de détente et réduisant l'impression d'attente. Prévoir une installation de bonne qualité de niveau sonore global < 55 dB(A), diffusé en discontinu toutes les 15 min, ne devant pas déranger le personnel.
- Occupations visuelles et intellectuelles : revues, documents d'information, vidéogrammes d'information sur les prestations et services fournis par l'établissement, jeux pour enfants...









1 Poste de travail de la personne chargée de l'accueil de premier niveau.

Ce «pilote de salle» oriente le public, en fonction de la nature de sa demande, soit vers les guichets soit vers l'accueil individualisé. Le poste de travail est surélevé.

2 Guichets pour un service d'une durée inférieure à 5 minutes.

Le public est dirigé vers ces guichets pour des prestations courtes.

3 Bureaux pour un accueil individualisé.

L'accès à ces bureaux est commandé, depuis l'intérieur des bureaux, par l'agent d'accueil ou, depuis la salle d'attente, par l'utilisation d'un code ou badge. Des cloisons vitrées permettent à chaque agent d'accueil de voir ses collègues.

4 Bureau du responsable de l'accueil.

Il est équipé d'un écran de vidéosurveillance de la salle, des guichets et de l'accès.

5 Couloirs de communication.

Ils relient les différents bureaux d'accueil individualisés entre eux et donnent accès à des issues de secours.

6 Escaliers d'accès à l'étage supérieur.

L'accès depuis la salle d'attente est commandé par l'utilisation d'un code ou badge.

7 Espaces d'attente.

Les sièges sont solidaires entre eux. Les plantes sont dans des bacs suffisamment lourds (sans galets). Ils ne peuvent être utilisés comme projectiles.

- 8 Panneaux d'information.
- 9 Issues de secours du personnel.
- Entrée et issue de secours du public.





V. 2008-1